il giornale dell'ARCHITETTURA.com
MAGAZINE LIBERO E INDIPENDENTE SULLE CULTURE DEL PROGETTO E DELLA CITTÀ



La restauration de Notre-Dame de Paris comme restitution

Dès le soir de l'incendie, le président Macron s'est rendu sur place. C'est un geste qui répondait à la gravité de l'évènement, et à l'émotion unanime, alors que commençaient à parvenir du monde entier les messages de compassion et de tristesse. Cette présence sur les lieux du drame était nécessaire ; elle a été bien ressentie.

La déclaration qu'il a faite exprimait sa volonté de restaurer la cathédrale, conformément à la responsabilité de l'Etat, propriétaire d'une part, et responsable de la législation sur les Monuments Historiques. L'engagement ainsi officiellement affirmé était de nature à rassurer les inquiétudes devant l'ampleur des travaux à prévoir.

La volonté de réaliser les travaux en cinq ans fait couler beaucoup d'encre, et donné lieu à des critiques à la fois des professionnels et des politiques. Il faut remettre les choses à leur place : au milieu d'annonces en tous genre, allant jusqu'à évaluer des délais sur 20 à 30 ans, ce qui était mal ressenti, et laissait douter de l'engagement résolu de l'Etat, il fallait y répondre, en exprimant la volonté d'aller vite, de mobiliser les efforts, et de commencer sans délai. A ce titre il était dans son rôle. Le délai technique est évidemment encore difficile à cerner, et dépendra de l'état des lieux, en cours d'analyse, et de la nature des travaux à réaliser.

Sur le parti architectural à adopter et le débat qui a cours, les arguments sont assez clairs.

D'une part, la position « militante » en faveur de l'architecture contemporaine, qui consiste à imposer la création architecturale chaque fois que cela est possible. Je connais bien cette position, et la soutiens avec conviction. Bien entendu, il ne peut s'agir que de « bonne architecture », que l'on reconnaîtra encore comme telle dans 50 ans et au-delà.
D'autre-part, la position qui consiste à se référer à l'édifice, et en comprendre l'évolution avant de se prononcer : la cathédrale a été l'aboutissement de trois campagnes principales de travaux : La première, celle qui a construit la totalité de l'édifice de 1163 à 1220 est d'un style architectural unique, novateur au début, et un peu moins à la fin, en réponse à la volonté radicale du Chapitre pour une architecture unique et homogène. La seconde campagne de 1230 à 1340, a construit des chapelles entre les contreforts, là encore selon un style architectural unique, selon les mêmes objectifs d'homogénéité. La troisième est celle du XIX°s, de 1844 à 1864, où l'Etat a imposé aux architectes Lassus et Viollet-Le-Duc de réparer la cathédrale altérée, ce qui a été scrupuleusement fait selon les conceptions de l'époque avec, à la marge, quelques compléments, dont la flèche.
Le résultat est une cohérence et homogénéité architecturale significative et rare, à forte valeur historique, d'une authenticité non pas « présumée », mais « réelle », issue des efforts du Moyen-Age et du XIX°s, rigueur qui relie ces trois campagnes selon une autre authenticité, « immatérielle » celle-là. Le classement MH en 1862, et l'inscription au Patrimoine Mondial en ont 1991, confirmé par deux fois la conservation de « d'intégrité ».
Revenant au débat d'architecture, et partant de l'édifice : son architecture est-elle assez modeste pour devenir le support d'une autre architecture rajoutée, ou est-elle est assez forte pour en justifier la restitution.
On peut aborder aussi la discussion sur le plan de la symbolique historique ou culturelle : l'incendie de Notre-Dame est-il un évènement historique comme les bombardements délibérés de Reims, de Dresde et aurait lieu d'être commémoré, ou n'est-ce qu'un accident – dont les origines sont encore mal établies, mais manifestement non criminelles ? Force est de constater que cet accident n'a aucune valeur historique, et que rien ne justifie d'en exposer ostensiblement les stigmates renvoyant victimes et bourreaux à une éternelle immobilité.
En résumé, partant de l'édifice : son architecture est-elle assez modeste pour devenir le support d'une autre architecture rajoutée, ou est-elle est assez forte pour en justifier la restitution ?
Mais au-delà de ce débat, un autre élément doit être pris en compte, celui d'une identité qui dès lors s'est imposée : plus que Bourges, Reims ou Amiens, plus que Cologne ou Westminster,

c'est Notre-Dame qui désormais représente la cathédrale gothique mythique, un peu massive, et en même temps dynamique avec ses faisceaux d'arcs-boutants que surmonte la flèche devenue célèbre, servie par cette spectaculaire mise en scène que lui offre la pointe de l'île de la Cité. Le monde entier en a fait une icône, et les bouleversants messages de deuil partagé qui ont été envoyés, tous continents, toutes civilisations, toutes confessions rassemblées, en sont la preuve tangible, et nous signifient à la fois que la cathédrale ne nous appartient plus, que nous n'avons plus la liberté de la démanteler, mais nous rappellent aussi, surdimensionnés, notre responsabilité et nos devoirs de conservation.

Dans ces conditions, je crois que la réponse est claire : il semble que nous n'avons plus le choix, et qu'il faut restaurer la cathédrale d'avant l'incendie.

Ce débat mériterait d'être davantage ouvert, et tant sur le plan de l'architecture que sur celui de la conservation patrimoniale, une grande conférence mondiale serait bienvenue, sur ce que cet incendie nous inspire sur le plan technique et philosophique.

Techniquement, les travaux s'articulent selon deux approches.

Réparations. Au-delà des travaux de consolidation provisoire et de mise en sécurité de l'édifice actuellement en cours, et lorsque les maçonneries seront moins humides, il faudra consolider les voûtes encore en place, reconstruire celles qui sont effondrées dans leurs dispositions d'origine et dans le rapport parfait d'équilibre avec les arcs-boutants que les maîtres de l'œuvre du XII° siècle avaient su réaliser ; de réparer les murs calcinés des pignons du transept selon les méthodes consacrées remplaçant à neuf les pierres altérées… Le tri très soigneux qui est fait parmi les gravois pourra permettre des anastyloses. Il s'agira aussi de nettoyages, déplombages, dépoussiérages, de relevage de l'orgue… sans omettre la remise en état des installations électriques, du chauffage, etc…

Les travaux suivants concerneront principalement la toiture et la flèche.

la Charte de Venise retient le terme « restauration » : article 9 : « La restauration a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument, et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse… ».

Or d'hypothèse, il n'y en a guère, puisque l'ensemble des ouvrages détruits ou fortement altérés est parfaitement connu, relevé, mesuré, photographié… La « restauration » s'entend donc comme « restitution ».

Au titre de la cohérence structurelle, les calculs statiques ont montré que l'on a besoin d'une

toiture lourde pour verticaliser la résultante des pressions issues des voûtes et des arcs-boutants. Quels matériaux ? Le métal doit être écarté, car pas assez lourd ; le béton est lourd, mais il ne manquera pas de générer des contraintes de fabrication, et de mise en place très problématiques. Dans le cas de Reims on doit rappeler que la charpente en béton préfabriqué était motivée par la forte pénurie de bois, et que chaque élément de béton était dimensionné pour être monté à bras d'hommes dans les étroits escaliers à vis. Quant au bois, il peut répondre aux objectifs de poids et de mise en œuvre.
Quelle charpente ? Les récents relevés ont montré la complexité des 3 charpentes, celle du XII°, reconstruite au XIII° dans le chœur et celle de la nef de la fin du XII°s, toutes les trois d'une exceptionnelle conception. La présence de bois de réemploi, les marquages multiples, les modifications, les altérations, les réparations, sont autant de richesses ajoutées, constructives, historiques que la reconstruction à l'identique ne saura jamais restituer. S'agirait-il alors de l'idéalisation des dispositions générales supposées ? On peut donc sérieusement s'interroger sur la légitimité d'une telle option, sachant qu'à titre didactique, la portée de la démonstration sera meilleure dans un lieu dédié que dans un comble ne recevant pas le public.
Quant à la flèche…
La flèche primitive aurait été bâtie vers 1250, et connue sans grandes précisions sur des représentations historiques ; démolie par le clergé en 1787, elle a été réédifiée en 1859, et devenue inséparable de la cathédrale gothique restituée au XIX°s (toitures, crêtes, statues). Au titre de sa conception et de son exécution, son élégance et sa technicité la distinguent comme un véritable chef d'œuvre. Si l'on s'accorde là-dessus, alors sa restitution à l'identique s'impose.
Du point de vue des matériaux, pierre, bois, plomb, l'approvisionnement du chantier est possible au vu des gisements existants et en exploitation.
Du point de vue des compétences, les travaux ne représentent pas de technicité particulière, et relèvent de mises en œuvre connues et maîtrisées. La main d'œuvre qualifiée est disponible, par le regroupement de plusieurs entreprises compétentes pour les MH. Un grand atelier ouvert au public sur le parvis serait une magnifique vitrine des savoirs faires, où se trouveraient côte à côte charpentiers, tailleurs de pierre, couvreurs…
Après 3 mois, peu à peu, les esprits s'apaisent, et reconnaissant à la fois l'élégance de l'œuvre de Viollet-le-Duc, et l'homogénéité exemplaire de l'architecture gothique ainsi révélée, semblent se déterminer pour la restauration de l'état complet avant l'incendie. Alors, un Te Deum pourra être donné dans cinq ans… et sera une ode à la sagesse, à la mesure, et à la

cathédrale éternelle.
Mais la cathédrale aura encore besoin, comme avant l'incendie, de travaux permanents, sans perdre une année.

Autore

Benjamin Mouton

Nè en 1948. Architecte DPLG, licencié ès lettres, diplômé de l'Ecole de Chaillot, Architecte en Chef des Monuments Historiques (1980) Inspecteur Général des Monuments Historiques (1994). A exercé des missions d'étude, de projet et dirigé les travaux de restauration sur les Monuments Historiques du Finistère et du Morbihan, de l'Eure, de l'Eure-et-Loir, à l'Arc de Triomphe (1993 , la Basilique Saint Denis, l'Hôtel National des Invalides, Val de Grâce, à l'Ecole Militaire, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts et à Notre-Dame de Paris jusqu'en 2013.
Expert du Ministère de la Culture, et de l'UNESCO (Angkor, Moscou)
Ancien président de la Compagnie des ACMH, d'ICOMOS France, de l'Académie d'Architecture, ancien vice-président d'Icomos International.
Professeur à l'Ecole de Chaillot (1983-2013), à Sofia, Tunis, Rabat, Rome, Athènes. Professeur titulaire à l'Université de Tongji (Shanghaï.)
Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur, Officier dans l'Ordre National du Mérite, Commandeur de l'Ordre des Arts et Lettres, Commandeur du Mérite Culturel Roumain, Honorary Fellow of American Institute of Architects